

CAP Tournage en céramique

Depuis la session 2025, tous les candidats doivent obligatoirement justifier d'une période de 14 semaines de stages ou d'expérience professionnelle dans les trois années précédant la session d'examen pour pouvoir se présenter à l'examen du CAP Tournage en céramique.

Référence : Arrêté du 11 septembre 2024 modifiant les arrêtés de création des spécialités de certificat d'aptitude professionnelle « arts de la broderie », « tournage en céramique » et « vannerie » : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050217051>

Aucune convention de stage ne pourra être délivrée par le rectorat. Les candidats devront se rapprocher de leur organisme de formation, France Travail, ou de la mission locale.

Les candidats qui ne justifieront pas de ces 14 semaines de stage ou d'expérience professionnelle (soit 490 heures sur une base de calcul de 35 heures par semaines) ne seront pas autorisés à se présenter aux épreuves.

Pour que les stages ou l'expérience professionnelle soient conformes, il faut que l'entreprise corresponde au secteur visé par le diplôme présenté, à savoir la fabrication artisanale (ne seront pas pris en compte les stages ou expériences professionnelles dans des entreprises qui produisent en série, tuileries, fabrication artisanale de carreaux de carrelage, fabrication de santons...).

Les candidats sont invités à consulter le référentiel du diplôme afin de connaître plus précisément les compétences attendues : <https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/B031.html>

Un modèle d'attestation de stage se trouve en annexe. Cette attestation est à compléter pour le **28 novembre 2025**, et à téléverser sur l'espace candidat Cyclades accompagnée des autres pièces justificatives demandées.

IMPORTANT : En cas de non-conformité des attestations de PFMP et/ou d'expérience professionnelle, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter à l'examen.



CAP Tournage en céramique
Attestation de stage / expérience professionnelle

LE CANDIDAT

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

L'ENTREPRISE

Type d'entreprise :

Dénomination sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Activité :

Numéro de SIRET :

Madame, Monsieur (nom et prénom), exerçant la fonction de, représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur l'honneur que le candidat au CAP Tournage en céramique :

a réalisé dans l'entreprise un stage : du / / au / /,
soit un total de semaines sur la base de heures hebdomadaires,

a été employé dans l'entreprise: du / / au / /,
soit un total de semaines sur la base de heures hebdomadaires,

a effectué dans ce cadre les tâches suivantes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à, le

Cachet de l'entreprise et signature :